

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !



SAÔNE
& LOIRE
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

« **REBONDIR SURMONTER ACCÉDER** »

SIGNATURE DU CONTRAT
DE COOPÉRATION
AVEC BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'
ET BRESSE NORD INTERCOM'

JEUDI 26 JANVIER 2023 - LOUHANS

« REBONDIR SURMONTER ACCÉDER »

SIGNATURE DU CONTRAT DE COOPÉRATION AVEC BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM' ET BRESSE NORD INTERCOM'

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire et Christine Robin, vice-présidente chargée de l'insertion sociale et professionnelle, signent ce jeudi 26 janvier 2023 le contrat de coopération avec les Communautés de communes Bresse Louhannaise Intercom' et Bresse Nord Intercom'. Objectif de ces contrats avec les collectivités locales : permettre, à terme, à 1 000 bénéficiaires du RSA de remettre un pied dans la vie active.

Dans le cadre de sa stratégie départementale en faveur des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), le Département de Saône-et-Loire doit pouvoir s'appuyer sur les collectivités locales. Après les nombreuses rencontres engagées sur le terrain en 2022, l'officialisation des engagements se poursuit. Ce jeudi à Louhans, Christine Robin, vice-présidente chargée de l'insertion sociale et professionnelle a signé avec Anthony Vadot, président de Bresse Louhannaise Intercom' puis avec Régis Girardeau, président de Bresse Nord Intercom', une convention engageant la collectivité à apporter des solutions à ce qui empêche les bénéficiaires du RSA de reprendre une activité professionnelle.

Pour rappel, le dispositif « **RSA... ou comment Rebondir en Surmontant les obstacles ou les freins pour Accéder à l'emploi** » a été voté à l'Assemblée départementale de décembre 2021 dans un double objectif : permettre aux bénéficiaires du RSA un retour à la vie active et répondre aux besoins des entreprises locales.

D'un côté, 70% des bénéficiaires sont concernés par le retour à l'emploi mais les difficultés persistent : problématiques pour se déplacer (pas

de permis ou de voiture), de contraintes familiales (garde d'enfants, familles monoparentales), de logement, de difficultés financières, d'absence ou de méconnaissance des outils numériques qui les privent de certains services publics et de formations. **De l'autre, le Département veut saisir l'opportunité de la reprise économique** (plus de 13% du chiffre d'affaires des entreprises de Saône-et-Loire) pour **favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA en s'appuyant sur les entreprises qui recrutent** et en ciblant des métiers qui ne nécessitent pas un parcours de formation très long.

Afin de trouver des solutions rapides à la fois pour les BRSA et les entreprises, le Département de Saône-et-Loire a choisi de s'associer aux collectivités locales (communes, communautés de communes et d'agglomération, syndicats intercommunaux), acteurs essentiels de proximité qui ont une meilleure connaissance des enjeux et des partenaires locaux.

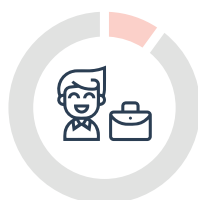
➔ **Coût global des deux ans de projet : 2,5 M€**

UN CONTRAT DE COOPÉRATION

pour permettre un accompagnement dans la durée afin de vraiment relancer les bénéficiaires du RSA dans la vie active est signé ce jour entre le Département de Saône-et-Loire et les communautés de communes Bresse Louhannaise Intercom' et Bresse Nord Intercom'.



CES CONTRATS DE COOPÉRATION ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LES COLLECTIVITÉS DE SAÔNE-ET-LOIRE DOIVENT PERMETTRE À 1 000 BÉNÉFICIAIRES DE REMETTRE UN PIED DANS LA VIE ACTIVE :



SOIT 10% D'ENTRE EUX DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE.

LES ACTIONS DU PROJET DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2022



Une équipe dédiée a été recrutée

- 1 responsable technique emploi
- 11 conseillers emploi
- 3 chargés de repérage des publics à accompagner

Le personnel de cette équipe est financé à 100% par les fonds du programme REACT-EU pour lequel le Département de Saône-et-Loire a été retenu dans le cadre d'un appel à projets.



- **La construction de la coopération entre le Département de Saône-et-Loire et les EPCI**

Afin de présenter le projet départemental et dessiner les futurs contrats de coopération, les 19 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ont été rencontrés dans le but de définir précisément les besoins des bénéficiaires et les réponses possibles pour les EPCI.

- **Les grands principes des contrats de coopération**

Les contrats sont conclus pour une durée de 2 ans du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023.

Les EPCI s'engagent à mettre en place ou développer des actions pour répondre aux besoins dans le cadre de l'accompagnement des BRSA.

Le Département de Saône-et-Loire prendra en charge les dépenses induites par la mise en œuvre de ces actions sur la base d'une enveloppe de 1 M€.

L'EPCI désignera des interlocuteurs locaux qui seront en relation avec les conseillers emploi de l'équipe départementale, en fonction des thématiques (mobilité, logement, garde d'enfant, fracture numérique, formation).

LE TERRITOIRE DU LOUHANNAIS

Sur 992 BRSA dans le Louhannais, 604 sont concernés par cette nouvelle mesure ; 71% d'entre eux ont entre 25 et 49 ans. Concernant l'emploi, 1830 offres sont proposées dont 39 % dans les services et 33% dans l'industrie agroalimentaire et l'agriculture. Les recrutements les moins faciles concernent les ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires, les aides à domicile, aides ménagers, travailleurs familiaux, les serveurs de café, de restaurants et commis.

DES SOLUTIONS EXISTANTES...

- ➔ **Des plateformes mobilité** : Mission mobilité, Bresse Initiative (location de vélos, scooters, voitures, transport à la demande, atelier mobilité...)
- ➔ **Des solutions pour la garde d'enfants** : multi-accueils, crèches, haltes garderies, assistantes maternelles à domicile...
- ➔ **Des lieux de ressources numériques** : Centre culturel et social de Cuiseaux ; France services Sainte-Croix-en-Bresse, Cuisery, Saint-Etienne-en-Bresse, Saint-Germain-du-Bois, Mervans et Saillenard; Médiathèque municipale de Romenay ; mairies de Loisy, Baudrières, Lessard-en-Bresse, Saint-André-en-Bresse, Savigny-sur-Seille, Juif et Saint-Bonnet-en-Bresse; bibliothèques intercommunales de Simandre, Ormes, La Frette et Pierre-de-Bresse ; FabLab, Labo'M Montagny-Près-Louhans ; Résidence sociale Adoma CDC Habitat à Louhans ; Association Le Pont à Louhans.
- ➔ **Une offre de logement détendue**



- 66 946 habitants
- 88 communes
- 992 bénéficiaires du RSA
- 604 personnes concernées par le dispositif d'accompagnement
- 71 % ont entre 25 et 49 ans
- 19 % non-inscrits à Pôle Emploi
- 33 % sont des personnes seules sans enfant
- 24 % sont des mères seules avec enfants
- **Les métiers les plus recherchés** :
 - Nettoyage de locaux
 - Services domestiques
 - Magasinage et préparation de commandes
 - Entretien des espaces verts
 - Personnel polyvalent des services hospitaliers
 - Manutention manuelle de charges
 - Mise en rayon libre-service



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr